

## **SYDICAT DEPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE L'INDRE**

### **LISTE DES DELIBERATIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2024**

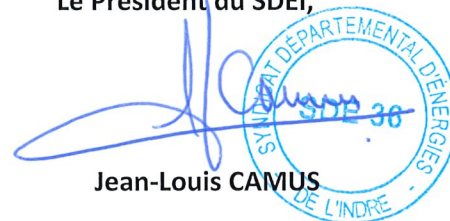
<b>N° d'ordre</b>	<b><u>OBJET DES DELIBERATIONS</u></b>	
03202401	Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 Février 2024	Approuvée
03202402	Approbation du compte-rendu des décisions prises conformément à l'article L52-11-10 CGCT portant sur les délégations accordées au Président	Approuvée
03202403	Approbation des montants éligibles pour la commune de Châteauroux de régime urbain de concession et de la liste définitive des équipements publics retenus dans le cadre du versement des fonds de concours	Approuvée
03202404	Approbation des montants éligibles pour la commune de Déols de régime urbain de concession et de la liste définitive des équipements publics retenus dans le cadre du versement des fonds de concours	Approuvée
03202405	Approbation des montants éligibles pour la commune de Buzançais de régime urbain de concession et de la liste définitive des équipements publics retenus dans le cadre du versement des fonds de concours	Approuvée
03202406	Approbation des montants éligibles pour la commune de Le Blanc de régime urbain de concession et de la liste définitive des équipements publics retenus dans le cadre du versement des fonds de concours	Approuvée
03202407	Approbation des montants éligibles pour la commune de Saint-Maur de régime urbain de concession et de la liste définitive des équipements publics retenus dans le cadre du versement des fonds de concours	Approuvée
03202408	Approbation du compte de gestion budget principal 2023	Approuvée
03202409	Approbation du compte de gestion budget annexe maîtrise d'ouvrage des travaux 2023	Approuvée
03202410	Approbation du compte de gestion budget annexe IRVE 2023	Approuvée
03202411	Approbation du compte administratif budget principal 2023	Approuvée

03202412	Approbation du compte administratif budget annexe maitrise d'ouvrage des travaux 2023	Approuvée
03202413	Approbation du compte administratif budget annexe IRVE 2023	Approuvée
03202414	Approbation d'affectation du résultat budget principal	Approuvée
03202415	Approbation d'affectation du résultat budget annexe maitrise d'ouvrage des travaux	Approuvée
03202416	Approbation d'affectation du résultat budget annexe IRVE	Approuvée
03202417	Approbation du partenariat Adefibois	Approuvée
03202418	Approbation du partenariat Initiative Indre	Approuvée
03202419	Approbation du partenariat Initiative Brenne	Approuvée
03202420	Approbation du partenariat Adil	Approuvée
03202421	Approbation du renouvellement d'adhésion agence attractivité du territoire	Approuvée
03202422	Approbation du renouvellement du partenariat avec le lycée Châteauneuf d'Argenton-sur-Creuse	Approuvée
03202423	Approbation de la participation du SDEI au Congrès de la FNCCR	Approuvée
03202424	Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'organisation du Congrès de la FNCCR	Approuvée
03202425	Approbation des remboursements des frais de déplacements au congrès	Approuvée
03202426	Approbation du tableau des effectifs	Approuvée
03202427	Approbation des frais de déplacements	Approuvée
03202428	Approbation de la convention relative au fonctionnement des bornes de charge pour véhicules électriques	Approuvée
03202429	Approbation de la convention d'installation de bornes de charge pour véhicules électriques sur le parking au CNTS à l'occasion des JO 2024	Approuvée

03202430	Approbation de la convention de mise à disposition et d'utilisation d'une plate-forme d'échange dématérialisée avec Enedis	Approuvée
03202431	Approbation des modifications de financement des dissimulations	Approuvée
03202432	Approbation de la convention vidéo protection	Approuvée
03202433	Approbation du budget principal 2024	Approuvée
03202434	Approbation du budget annexe maîtrise d'ouvrage des travaux 2024	Approuvée
03202435	Approbation du budget annexe IRVE 2024	Approuvée

Châteauroux, le 20 mars 2024

Le Président du SDEI,



Jean-Louis CAMUS

Secrétaire de séance



Michel LION

